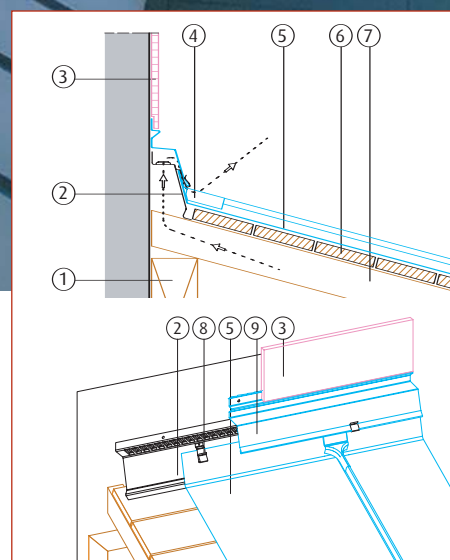


JOINT DEBOUT - Couverture

Fiche technique

Lycée Monét, Les Herbiers (85) - Architecte : Logerais - Entreprise : Quemard

- 1 Panne faitière
- 2 Faitage ventilé VM 943
- 3 Enduit
- 4 Coulisseau de tête
- 5 Couverture VM ZINC® à joint debout
- 6 Volige
- 7 Chevron
- 8 Clip inox
- 9 Couvertine VM ZINC®



Technique de mise en œuvre du VM ZINC® par joints pliés et sertis.

- Souplesse de mise en œuvre
- Rapidité
- Etanchéité maximale.

> Destination :

Tous types de toiture, en construction neuve ou en rénovation.

- Formes complexes
- Grandes surfaces
- Climats rigoureux.

Une marque Umicore





En haut :
Salle polyvalente, Rots (14)
Architecte : Schneider
Entreprise : Gorregues

Ci-dessus :
Gendarmerie, Vannes (56)
Architecte : Genie d'Angers et
de Rennes
Entreprise : Gauthier

Composants

Couverture en VM ZINC®

Conditionnement	Bobineaux à profiler ou bandes préfaçonnées à la demande
Aspect de surface	Zinc naturel, zinc prépatiné ANTHRA-ZINC®, QUARTZ-ZINC® et PIGMENTO®, zinc bilacqué
Épaisseurs	0,65 mm - 0,70 mm - 0,80 mm
Largeurs développées	500 et 650 mm
Entraxes finis	430 mm (dév 500) - 580 mm (dév 650)

Fixations

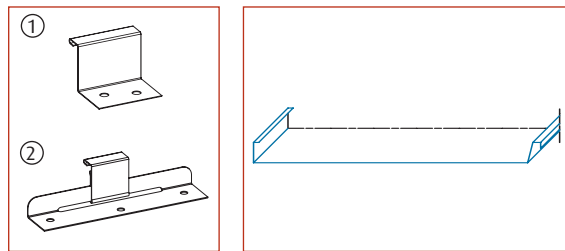
Pattes fixes et coulissantes en inox ép. 0,4 mm (type VM ZINC®), posées tous les 33 cm et serties avec les relevés des bacs de couverture.

Mise en œuvre

Façonnage, pose en longues feuilles jusqu'à 15 m, profilage et sertissage mécanique. Joint fini : hauteur 25 mm.

Accessoires

Gamme complète pour tous types de finitions.



Patte fixe **1**
Patte coulissante **2**

Domaine d'emploi

Supports autorisés

- Pose sur voligeage continu en bois massif compatible avec le zinc, ventilé en sous-face
- Pose sur DELTA VMZ sur support bois non compatible ventilé en sous-face
- Pose sur panneaux sandwich isolant (couverture chaude) en support direct avec écran d'interposition respirant et QUARTZ-ZINC PLUS.

Types de toiture

Toutes formes de couverture (cintrée, concave et convexe, gironnée, dômes) avec une pente $\geq 5\%$.

Toiture	A Savoir
Couverture plane	• Bacs réalisés en longueur de 13 m maxi • Relevé possible jusqu'à 90 mm pour bacs de rive contre mur
Couverture cintrée, concave et convexe	• Cintrage nécessaire en dessous de 10 m • Rayon mini convexe : 0,30 m • Rayon mini concave : 3,50 m • Flèche maxi : 2 m hauteur
Couverture gironnée	• Possibilité de finition en pointe : 50 mm fond de bac (soit 55 mm entraxe) • Longueur maxi : 12 m
Dômes	• Rayon minimum convexe : 1 m • Longueur maxi : 12 m • Possibilité de finition en pointe : 100 mm fond de bac (soit 105 mm entraxe)

Climats

Toutes régions vent.

Conditions particulières

- En climat de montagne (alt. > 900 m), mise en œuvre avec étanchéité complémentaire et double ventilation (voir DTU 40.41)
- Application en sous-face : largeur 500 m, longueur 2 m.

Documents de référence

Norme EN 988

Norme européenne de qualité du zinc, cuivre, titane.

Norme DTU 40.41

Prescription de mise en œuvre des couvertures en zinc.

Règles NV65 + N84

Pour le calcul du nombre de pattes nécessaires en rives, selon les régions vent.

Informations complémentaires VM ZINC®

Descriptif type ou personnalisable, références, guide de prescription et de pose sur le www.vmzinc.fr

Ce document a pour unique objectif de décrire les principales caractéristiques techniques des produits VM ZINC® fabriqués par Umicore.

La prescription et la mise en œuvre de ces produits demeurent de la compétence exclusive des maîtres d'œuvre et des professionnels du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'usage de ces produits soit adapté à la finalité constructive de l'ouvrage et compatible avec les autres produits et techniques employés.

La prescription et la mise en œuvre des produits supposent le respect des normes en vigueur et des recommandations du fabricant. A cet égard, Umicore édite des guides de prescription et de pose, régulièrement mis à jour, pour des zones géographiques déterminées, et met en place des stages de formation. Tous les détails peuvent être obtenus sur demande auprès de l'équipe locale VM ZINC®.

Umicore ne pourra être tenu pour responsable pour aucune prescription ni utilisation qui ne respecterait pas l'ensemble de ces normes, recommandations et pratiques.